



COLLECTIF
INTERASSOCIATIF
AUTOUR DE LA
NAISSANCE

Le 04 Décembre 2018

**Madame la ministre de la Santé, Agnès Buzyn,
Madame la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène
Schiappa,**

En juin dernier, Madame Marlène Schiappa annonçait au nom de vos deux ministères la constitution d'un groupe de travail sur les violences en gynécologie et obstétrique. Notre association, le Collectif interassociatif autour de la naissance (Ciane) s'est réjoui de cette annonce constructive, mais aucune suite n'a depuis été donnée.

Devant l'urgence à apporter des réponses concrètes aux femmes, mais aussi aux professionnels de santé, nous demandons que le groupe de travail annoncé soit mis en œuvre rapidement. Il devrait rassembler les professionnels de santé concernés et qui reconnaissent le phénomène des violences obstétricales et gynécologiques, tout comme les représentants d'usagers, sous l'égide du ministère de la Santé et du secrétariat d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

CONTACT

**France Artzner
Paule Boufferet
Hélène Carrère
Anne Evrard**

Co-Présidentes du Ciane
40 rue Chanzy
75011 Paris

Tel. : 06 60 63 70 89
presidence@ciane.net

www.ciane.net

Les racines de la maltraitance dans les soins sont multiples. La lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales ne saurait se résumer à la formation des soignants par la simulation. De nombreuses pistes ont déjà été proposées par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. La Commission nationale consultative des droits de l'homme et l'Académie de médecine ont à leur tour reconnu la réalité des maltraitances en gynécologie et obstétrique et proposé des mesures. Plus importante association représentante d'usagers en périnatalité agréée auprès du ministère de la Santé, le Ciane a émis dès novembre 2017 une série de propositions pour comprendre le phénomène, le prévenir et permettre aux femmes d'obtenir réparation. Les diverses réflexions aujourd'hui sur la table méritent d'être affinées pour être traduites ensuite en mesures politiques.

La lutte contre la maltraitance et le sexisme en gynécologie-obstétrique s'inscrit dans le combat plus large contre les violences faites aux femmes, qui a conduit à la mobilisation sans précédent du 24 novembre dernier. Au quotidien, notre association reçoit de plus en plus de demandes d'aide de la part de femmes traumatisées à leur accouchement et nous les accompagnons, avec nos moyens, dans les recours qu'elles envisagent pour se reconstruire. Certaines arrivent à refuser les soins. Mais dans leur majorité, les femmes n'ont pas le choix et sont suivies médicalement en gynécologie ou durant leur grossesse et leur accouchement. Leur droit à des soins respectueux et probants doit devenir effectif.

Nous nous permettons donc d'insister auprès de vous pour la mise en place du groupe de travail annoncé et sollicitons à cette occasion une audience auprès de vous.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre Agnès Buzyn et Madame la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

**France Artzner - Paule Boufferet - Anne Evrard - Hélène Carrère
Co-présidentes du Ciane**

Ciane | Collectif interassociatif autour de la naissance

Le Ciane est un collectif constitué d'associations françaises concernées par les questions relatives à la grossesse, à la naissance et aux premiers jours de la vie.